

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Déclaration de Maladie

M22- 0031102

1388hb

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5708

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ADDAKOU HASSAN

Date de naissance : 01/01/1965

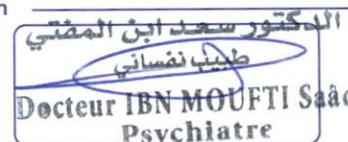
Adresse :

Tél. : 0661 0662 60

Total des frais engagés : 1428,70 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/11/2022

Nom et prénom du malade : Adil ADDAKOU Age : 57

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Troubles anxieux

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

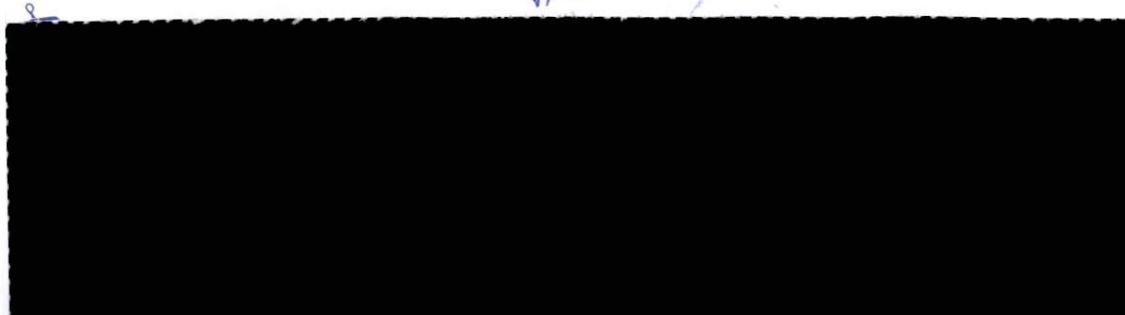
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 22/11/2022

Signature de l'adhérent(e) : Hz



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/11/12	C		300	 <b>Dr. IBN MOUTI</b> Psychiatre

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Formulateur	Date	Montant de la Facture
<b>Pharmacie LIFAS.M</b> Mme. SEKKAT Lalla 4 bis, Rue Resmum / 2e Abdellatif Quartier des Haoua - Casablanca Tél: 0522 27 65 80	21/11/22	1128.70

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Saâd IBN MOUFTI

Psychiatre

Psychothérapeute

Addictologue

Casablanca, le 21/11/2022



الدكتور سعد ابن المفتى

طبيب أخصائي

في طب النفسية والطبيب نفساني ابن المفتى

Dr. IBN MOUFTI Saâd

Psychiatre

Psychothérapeute

Addictologue

Pharmacie LILAS M

Mme. SEKKAT Lalla  
1 bis, Rue Reaumur / Bd. Abdalmoune  
Quartier des Hôpitaux - Casablanca  
Tél/Fax : 0522 27 65 80

M. Adil ADDAKOU :

① S - atrop 20 mg 4 : 832756  
193,00 x 3



② Anxiol 5 mg 4 : 832757  
367,00 x 2



③ Althyrid 30 mg 4 : 832758  
98,30 x 3



④ Alperide 10 mg 4 : 832759  
90,70 x 2



Sum 3 m

1128,70

Pharmacie LILAS M  
Mme. SEKKAT Lalla

1 bis, Rue Reaumur / Bd. Abdalmoune  
Quartier des Hôpitaux - Casablanca  
Boulevard Ibrahim Ben Abdallah, Centre Commercial Nadia, Immeuble 4, 3ème Étage - Casablanca  
Tél. : 05 22 27 65 80 - GSM : 06 23 80 69 57 - E-mail : saadmoufti@hotmail.fr

الدكتور سعد ابن المفتى  
طبيب أخصائي  
في طب النفسية والطبيب نفساني ابن المفتى  
Dr. IBN MOUFTI Saâd  
Psychiatre  
Psychothérapeute  
Addictologue

Pharmacie LILAS M  
Mme. SEKKAT Lalla  
1 bis, Rue Reaumur / Bd. Abdalmoune  
Quartier des Hôpitaux - Casablanca  
Tél/Fax : 0522 27 65 80

شارع ابراهيم الروانى المركز التجارى  
Dr. IBN MOUFTI Saâd  
Psychiatre



90,70

LOT : KE10073  
PER : MAI 2023  
PPV : 193 DH 00



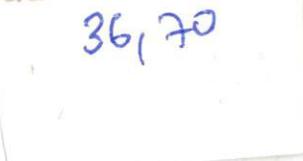
**ALPERIDE® 100 mg**  
AMISULPRIDE  
30 comprimés sécables



36,70

98,30

LOT : KE10073  
PER : MAI 2023  
PPV : 193 DH 00



LOT : KE10073  
PER : MAI 2023  
PPV : 193 DH 00



90,70